



LE CENTENAIRE DE LA GUERRE 14-18 EN ARIÈGE

JUIN 2016 / LETTRE N°10

Les oeuvres de guerre

La mobilisation puis la longue absence des chefs de famille, des travailleurs, rend difficile la survie de beaucoup de ménages, des épouses et des enfants, mais aussi des parents âgés que leurs fils aidaient.

L'Etat assure l'aide publique à ces familles. Dès le 5 août 1914, une loi étend aux foyers de tous les mobilisés les allocations qui existent pour ceux des militaires d'active. En mars 1917, le bénéfice est élargi aux parents dénués de ressources. L'allocation est d'abord réservée aux familles nécessiteuses mais la guerre s'éternisant, les commissions se font plus libérales, reconnaissant notamment que des familles jugées aisées avant guerre sont désormais dans le besoin du fait du départ de celui qui procurait le revenu.



Dans le cadre de leur mission de valorisation de l'histoire collective de l'Ariège, les Archives départementales et le Conseil Départemental de l'Ariège ont initié l'an passé une grande collecte de la mémoire écrite des « poilus » ariégeois. Parallèlement, des actions de valorisation sont engagées, parmi lesquelles cette « Lettre du Centenaire de la guerre 14-18 en Ariège ». Au cours de ces années de commémoration elle est publiée à raison de quatre numéros par an.

La « Lettre du Centenaire » est également disponible en téléchargement libre sur le site du Conseil Départemental de l'Ariège : www.ariège.fr

« C'est la Nation qui vient au secours de la Nation »

Les besoins matériels, bien réels, ne sont pas les seuls moteurs de l'élan général de la population. Contribuer aux œuvres de guerre est un moyen pour les Français de l'arrière d'exprimer leur patriotisme, de se sentir utiles en participant dans la mesure de leur possible à la défense de la Nation, de compenser par un don d'argent ou par une disponibilité le fait, le remords peut-être, de n'être pas au front, pour ceux qui ont été préservés de se montrer solidaires de ceux que le malheur a frappés, pour les autres de transcender le deuil personnel dans l'émotion collective.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
JOURNÉE DU 75
Dimanche 7 Février 1915
L'ŒUVRE DU SOLDAT AU FRONT

Sous le haut patronage de M. le Président de la République et des représentants des Pouvoirs Publics, de MM. les Présidents du Sénat, de la Chambre des Députés, du Président du Conseil, des Ministres de la Guerre, de la Marine, de l'Intérieur, une « Journée du 75 » sera en préparation dans toute la France.

L'initiative de cette journée est que au Touring-Club de France qui a créé l'Œuvre du Soldat au Front pour envoyer à nos combattants les objets de nature à améliorer leur bien-être : imperméables, lainages, chaussons, tranchées, chaussettes, caleçons, mouchoirs, gants, serviettes, trépan d'ode, savons, bougies, fil, ficelle, cartes postales, cartes à jouer, tabac, pipes, papier à cigarettes, chocolat, etc.

Les personnes que l'Œuvre du Soldat au Front attend de cette journée lui permission de multiplier ces envois.

A cet effet, dès l'aube du 7 Février, sur tout le territoire français, une armée d'ouvriers quêteurs, en échange d'un joli insigne représentatif de notre merveilleux canon recevront l'obole généreuse des passants.

Ces insignes sont la propriété de

Le Président du Touring-Club de France,
Abel BALLIF.

Le Ministre de l'Intérieur,
L. J. MALVY.

Vu et approuvé, le 16 Janvier 1915.

La coopération magnifique du Comité du Secours national et du Groupe parlementaire des départements envahis pour la « Journée française » des 23 et 24 mai prochains rencontre l'adhésion universelle. Il semble que la floraison printanière où la nature entière sourit au renouveau anime tous les cœurs français d'un même souffle de patriotisme et de charité. C'est la Nation qui va venir au secours de la Nation. Les départements qui n'ont pas connu les horreurs de l'invasion tendront leur main fraternelle aux départements qui ont été dévastés par l'ennemi (...). Le devoir rapproche tous les Français.

Appel à la Journée française du Secours national, mai 1915



La « Journée du 75 » est organisée par le Touring-Club de France.

Le « 75 », c'est le canon qui doit mener la France à la victoire, il figure sur l'insigne qui est vendu ce jour-là au profit des poilus.

Français et Françaises,

C'est pour les petits dont les pères sont tombés au champ d'honneur, c'est pour ces innocentes victimes d'une guerre imposée à la France que nous faisons appel à votre cœur.

En ces journées consacrées au culte des morts, vous vous rappellerez le sublime sacrifice de ceux qui offrirent leurs poitrines pour barrer la route aux envahisseurs, pour défendre vos foyers et vous-mêmes, pour sauver la Patrie et la Civilisation. Votre pensée émue ira à ceux qu'ils ont laissés sans soutien : les femmes et les enfants qui pleurent. En apportant votre obole à la « Journée nationale des orphelins », vous songerez à vos propres enfants, à la vie douloureuse qui serait la leur si vous n'étiez plus là pour leur assurer le pain de chaque jour et les reconforter de votre tendresse.

Il faut que les enfants de ceux qui ont noblement donné leur sang pour la défense de notre pays en danger puissent vivre ; il faut qu'ils soient élevés comme leurs pères eussent voulu les élever eux-mêmes ; il faut que l'union réalisée dans la lutte contre l'ennemi se réalise de même pour la protection de ces petits êtres qui ont droit à l'affection et à la reconnaissance de tous (...).

Petits Français et petites Françaises, pour les enfants dont les papas ne sont plus, donnez ce que vous pouvez, donnez un peu de votre joie, un peu de votre bien-être... et beaucoup de votre âme... Les orphelins de la guerre sont vos petits frères et vos petites sœurs.

Appel pour la Journée nationale des Orphelins des 1 et 2 novembre 1916

Solidarités dans la guerre

Les œuvres de guerre sont omniprésentes dans le quotidien des prisonniers ou des réfugiés. On collecte des dons dans les villages de Français de l'arrière. Les municipalités votent des crédits communaux ou auprès des entreprises qui répondent toujours pour aider des familles dans le besoin, payer la sépulture des soldats. L'action solidaire est parfois locale, souvent elle est nationale. Les femmes du village vont tricoter. Les enfants des écoles remplissent eux aussi les chandails et chaussettes qui seront envoyés sur le front, auxquels on ajoute du papier pour écrire, une tablette de chocolat ou du tabac.

Cet élan de générosité s'ajoute aux allocations de l'État pour adoucir quelque peu les malheurs de la guerre, il représente aussi la participation morale de la population entière à l'épreuve nationale. L'espace public s'anime régulièrement de quêtes, de ventes de cartes, d'insignes, de petits bijoux, de tombolas dont le produit va alimenter les œuvres. On organise des soirées théâtrales ou cinématographiques au bénéfice des blessés,



COMMISSION ADMINISTRATIVE DE L'ARRONDISSEMENT.

Confection de vêtements chauds pour les soldats.

L'inspecteur d'Académie à Amiens

D'après les dernières instructions ministérielles, la laine fournie par l'Intendance pour être travaillée dans les écoles doit être transformée exclusivement en chandails.

Le travail exige donc désormais des ouvrières plus habiles et seules les plus grandes élèves de nos écoles pourront y contribuer. Je prie les institutrices de vouloir bien se faire connaître quelle quantité de laine elles pourraient travailler dans les conditions indiquées pendant les mois d'octobre, novembre et décembre. Les adresses indiquées ont rapporté l'année dernière à cette œuvre du tricot d'écoules à leur adresse de nouveaux envois.

Les institutrices voudront bien se faire parvenir leurs réponses le plus tôt possible. Les lettres seront envoyées, d'après l'usage en vigueur l'année dernière, à l'École Normale d'Institutrices, avec l'adresse suivante qui permet la franchise postale:

"Monsieur l'Inspecteur d'Académie,
à l'École Normale d'Institutrices à Poix".

Instructions pour la confection des chandails

Sans prescrire aucun modèle pour la confection des chandails l'Intendance a accès au cours de l'année dernière les recommandations suivantes:

Le tricot, fait au crochet ou à l'aiguille, doit être soigné, souple, léger et surtout long, garantissant bien le ventre et les reins.

Pour les épaules, aucune indication, il faut tordre les mailles. Prendre pour mesurer d'importe lequel des hommes que la population a laissés dans votre maison ou dans votre village et essayer leur votre travail.

D'après l'expérience acquise au cours des années dernières le point au large paraît convenir pour les laines assez fines, la maille simple est préférable pour la grosse laine.

Les dimensions à conseiller sont les suivantes:

pour le corps du tricot :

hauteur de 60 à 70 cm.
largeur de 40 à 45 cm, soit environ:
{ 70 points à maille simple
{ de 60 à 70 points à maille anglaise.

pour les manches (1)

longueur de 24 à 30 cm.
largeur à peu près 20 cm. soit environ
{ 40 points à maille simple
{ 34 points à maille anglaise.

Si le tricot s'ouvre sur le devant, les boutons doivent être soignés et les boutons bien faits. Mais l'Intendance préfère le tricot fermé et rejette absolument le tricot ouvert sur l'épaule, les boutons, pressés par les épaules du soldat, exercent dans le dos.

Le tricot peut donc être confectionné en deux pièces, l'une pour le devant et l'autre pour le dos qui sont ensuite assemblées au crochet. Il peut aussi être tricoté en une seule pièce, l'écouleur étant dans ce cas nécessairement ouverte en carré.

Est adéquat pour le dos du tricot et pour une hauteur d'environ 15 cm, un point qui resserre le tissu et lui donne plus de résistance. Le corps doit être d'un tissu plus lâche.

L'Intendance a déconseillé les cols montants. Un simple point au crochet suffit pour compléter l'écouleur.

On recommande dans la confection des chandails le voici du fini, de l'écouleur.

(1) Un carré doit être posé en dessous (14 points de côté) pour permettre le jeu du bras.

Affiche de Charles Malfray, sculpteur en convalescence à l'hôpital militaire d'Ax-les-Thermes, pour une soirée de soutien aux blessés.

Instructions données aux élèves ariégeois pour le tricotage de chandails pour les soldats, qui seront remis au Comité du Secours national. Février 1916.